

Compte-rendu de Réunion Publique

Commission du Quartier 4.3

> **Bonhoure – Guilheméry – Château de l'Hers – Limayrac - Côte Pavée**

Lundi 28 Mai 2018

> **Lieu :** Salle de Limayrac – 22 rue Xavier Darasse 31500 TOULOUSE

> **Participation :** 87 personnes

> **Élu présent :** Monsieur De Scorraille, Maire du quartier

Madame Laigneau, élue en charge de l'Urbanisme

Madame Winnepenninckx-Keiser, élue en charge des modes doux

> **Services municipaux et intervenants présents :**

M. Borie, Service Communal d'Hygiène et de Santé - Mairie de Toulouse

M.me Faugère, M. Tourdjiman, M Bonnemaïson, M. Lourenco : Pôle Territorial Est - Toulouse Métropole

M. Turlan : Mobilité Gestion Réseaux - Toulouse Métropole

Mme Aldebert, Mme Leroux, : Action Territoriale - Mairie de Toulouse – Toulouse Métropole

> **Document support : CQ_4_3_28Mai2018_D**

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Monsieur De Scorraille, le Maire de Quartier, salue les participants. Il rappelle le rôle de la commission de quartier ainsi que des règles du débat : les temps d'échanges sont réservés aux interventions d'intérêt collectif. Il rappelle par ailleurs qu'il est disponible afin de s'entretenir individuellement avec les riverains pour ce qui est des questions plus spécifiques.

M. De Scorraille remercie les services, présente les intervenants et indique que le diaporama sera prochainement en ligne sur Toulouse.fr dans la rubrique « vos quartiers ».

Il annonce l'ordre du jour :

- 1. Actualité quartier & mobilité**
- 2. Moustiques tigres - Comment agir contre ?**
- 3. La gestion et la réglementation de l'espace public dans le cadre d'un permis de construire**
- 4. Développement des modes doux**
- 5. Point travaux**
- 6. Plan convivencia - Mariage de la fiancée du Maure**

1. Actualité quartier & mobilité

(Cf diaporama pages 4 à 15)

Monsieur De Scorraille présente les actualités du quartier.

Un point est réalisé au sujet du futur terminus de la ligne Linéo 1.

2. Moustiques tigres - Comment agir contre

(Cf diaporama pages 16 à 26)

Monsieur Borie présente le diaporama. Son intervention a pour objectif de sensibiliser les Toulousains à la lutte contre la prolifération des moustiques tigres. Ainsi, il présente la mission de conseil que la Mairie de Toulouse peut apporter aux administrés afin de supprimer des lieux susceptibles d'abriter des gîtes larvaires.

Il rappelle que c'est le Préfet qui est en charge de la prise de décision quant à une éventuelle démoustication. Si cette mesure est prise, elle n'intervient que dans le cas de signalements de maladies telles que la dengue, chikungunya ou zika. Les opérations de démoustication sont réalisées par les services de l'EDI (Entente Interdépartementale de Démoustication).

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Remarque : Il y a une retenue d'eau à la Plaine qui est un site de prolifération pour les moustiques. Par ailleurs, il serait bien d'entretenir les herbes hautes afin qu'ils ne puissent s'y réfugier.

>Réponse de Monsieur de Scorraille : il est primordial de nous signaler les lieux à problèmes afin que nous soyons en mesure de les traiter, vous pouvez les signaler au service d'hygiène et de santé, à Allô Toulouse ou à moi-même. L'an dernier, c'est à la suite de signalements de riverains que les services ont pu intervenir. Je vais donc transmettre de cette information.

>Réponse des services : au sujet des herbes hautes, comme vous l'avez vu dans la présentation, notre souhait est d'intervenir au préalable, au stade larvaire.

>Question : En combien de temps les moustiques se développent-ils après la ponte?

>Réponse des services : tout dépend des conditions. Si le site larvaire est au soleil ou à l'ombre, cela prendra plus ou moins de temps. En moyenne cela prendra entre 5 et 15 jours.

>Question: Comment développer les nichoirs à chauves souris pour qu'elles puissent lutter contre les moustiques?

> Réponse des services : Il vous faut réaliser un nichoir dont vous pouvez trouver des plans gratuits sur internet. Pour autant, sachez que si elles choisissent de s'installer dans ce nid, il faut au minimum que ce dernier soit placé à 4 mètres de haut.

>Remarque : Il est intéressant de parler des chauves souris, pour autant, pourquoi ne pas utiliser des hirondelles ? En effet, l'omniprésence de l'éclairage, public ou privé, a tendance à faire fuir les chauve-souris.

> Réponse des services : Nous tentons d'éclairer autrement. Effectivement, l'éclairage peut perturbé la faune habituellement présente.

>Question : En Camargue des bornes Qista ont été installées et ont permis de diminuer drastiquement le nombre de moustiques (-80 %). Pensez-vous développer cela à Toulouse ? Je travaille dans une crèche et je regrette que les enfants ne puissent sortir de peur d'être piqués.

> Réponse des services : c'est un projet qui est actuellement à l'étude. Nous souhaitons être certains de l'impact de ces bornes avant d'en implanter.

3. La gestion et la réglementation de l'espace public dans le cadre d'un permis de construire

[Cf diaporama pages 27 à 34]

Madame Laigneau présente le diaporama.

Elle précise que lorsqu'un riverain a un projet précis, les services de l'urbanisme sont disponibles pour l'aider à réaliser ces démarches.

Elle indique que lorsqu'un chantier se déroule et que des problèmes sont rencontrés, il est

important de le signaler, que ce soit aux services de l'urbanisme, au maire de quartier ou encore à elle-même. Ce signalement permettra de rappeler les promoteurs ou les conducteurs de travaux à leurs obligations.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Remarque : Une nouvelle construction a été réalisée sur le chemin de Firmis. Depuis près de 6 mois, cette résidence est occupée. Ses résidents stationnent sur les trottoirs du chemin. Les piétons n'ont ainsi plus de cheminement sécurisé et ne peuvent circuler que sur la route.

>Réponse de Monsieur de Scorraïlle : Je vais signaler le problème.

>Remarque : Il s'avère qu'au 15 rue Antoine Courthieu un procès a eu lieu au sujet d'une construction nouvelle et de la réalisation de son local poubelle. La décision de justice a imposé que ce dernier ne soit pas réalisé dans la bande des 4 mètres. Or le promoteur a attendu et l'a tout de même fait. Il serait bien que vous puissiez surveiller les chantiers.

>Réponse de Madame Laigneau : Nous avons en charge la délivrance des permis de construire. Pour autant nous ne pouvons pas suivre l'intégralité des chantiers immobiliers qui sont en cours dans la ville. Nous pouvons constater uniquement en fin de chantier la conformité avec ce qui avait été délivré.

>Remarque : Dans le quartier, de nombreux habitants se tournent vers les associations à ce sujet. À de nombreuses reprises, les récriminations proviennent des gabarits et du nombre de camions qui circulent dans des rues inadaptées pour de ce type d'engins. Ces derniers créent des difficultés pour les habitants notamment pour entrer ou sortir de chez eux.

De nombreuses dégradations sont à déplorer sur les trottoirs, les chaussées, les canalisations...

>Réponse de Madame Laigneau : Il est anormal qu'il y ait autant de gênes et de dégradations. Il ne faut pas hésiter à nous contacter afin d'avertir les promoteurs concernés pour remédier à la situation et prendre les mesures qui s'imposent. Les promoteurs sont assez réactifs !

>Question : l'avenue de Castres est en pleine mutation. Les maisons individuelles se transforment en grandes résidences. Ce flux de nouveaux véhicules va entraîner des problèmes de stationnement et de circulation. Comment envisagez-vous d'y remédier?

>Réponse de Madame Laigneau : La ville de Toulouse accueille chaque année un grand nombre d'habitants, il est donc indispensable de pouvoir les loger dans de bonnes conditions. Nous avons effectivement priorisé la densification des grands axes dont la desserte bus/métro/tram est assurée et ainsi de préserver les zones pavillonnaires. Il est vrai que cette forte densification augmente de manière considérable le nombre de véhicules. Sachez que nous avons fait notre maximum pour imposer plus de places de stationnement aux promoteurs.

Pour autant, l'objectif final est de limiter l'usage de la voiture en ville par le développement de transports en communs performants et en proposant un maillage efficace.

>Question : Sur quelles plages horaires les nuisances sonores pour des travaux sont-elles tolérées / autorisées ?

>Réponse des services : De 7 h à 20h du lundi au samedi.

4. Développement des modes doux

(Cf diaporama pages 35 à 41)

Madame Winnepenninckx-Keiser se présente. Monsieur Turlan présente le diaporama.

Madame Winnepenninckx-Keiser recommande à l'assemblée présente l'utilisation du vélo pour la santé. Elle suggère à ceux qui n'en auraient pas fait depuis longtemps de se rendre à la maison du vélo qui aide à se "remettre en selle". Elle inque par ailleurs, qu'un plan national velo est annoncé par La ministre des transports. Il devrait être discuté à l'Assemblée Nationale à l'automne. Il permettra d'augmenter les budgets locaux et surtout donner une impulsion globale à la mobilité cyclable "

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Remarque : Je circulais à vélo et me faisais régulièrement insulter par les automobilistes, notamment ceux qui se trouvent être dans les rues à sens unique et qui n'ont pas connaissance de l'autorisation que peuvent avoir les cyclistes dans certaines rues de circuler en sens contraire.

Par ailleurs, je trouve que des contrôles par la police municipale pour s'assurer que les cyclistes soient plus visibles seraient nécessaires.

Depuis que je circule à pied, je rencontre d'autres types de problèmes tels que les haies non taillées rue Pradal, par exemple, ou encore par le manque de lumière dans l'avenue Jean Rieux au niveau de la boulangerie.

>Réponse de Madame Winnepenninckx-Keiser : il est regrettable que le partage de l'espace public ne soit pas plus cordial.

Au sujet de la visibilité, la Mairie de Toulouse réalise des campagnes "cyclistes brillez" avec l'aide de la Police Municipale. Pour autant, nous avons prévu notre campagne de distribution de kits en même temps que les manifestations des agriculteurs. Cet aléa nous a contraint à annuler notre opération.

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Au sujet des haies, il ne faut pas hésiter à appeler Allô Toulouse pour effectuer des signalements.

>Question : Nous réalisons régulièrement des diagnostics piétons et cycles. Les avez-vous étudiés et qu'en est-il des améliorations sur les grands axes du quartier tels que Camille Pujol?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Au sujet de l'avenue Camille Pujol nous travaillons sur des améliorations notamment dans le cadre du projet "cœur de quartier", c'est donc bien étudié et en cours. Pour autant il ne faut pas oublier que nos axes sont complexes avec un espace restreint. Le Pôle Territorial a réalisé des zones 30 sur le quartier afin que le partage de l'espace public puisse se faire de manière sereine et de fait, diminuer l'accidentologie. De même, nous réalisons dès que nous le pouvons, des trottoirs pour garantir le cheminement piéton en revanche, ces opérations ont un coût très élevé. Celui créé rue de Limayrac a coûté, par exemple, 90 000 €.

>Remarque : Des sécurisations ont été faites sur l'avenue Jean Rieux, pour autant sur l'accès vélos sur cette avenue ou même place Dupuy, la circulation des cyclistes est impraticable. Il est même

dangereux d'envoyer nos enfants au collège par ce moyen de transport. Je pense que vous manquez d'audace pour améliorer la situation, il nous faut un maillage global pour ce mode de transport pensé à l'échelle de la ville.

>Réponse de Madame Winnepenninckx-Keiser : je suis un des rares élus à avoir une délégation dont le budget a été augmenté (+ 15%) et non pas diminué. Je vous assure que l'ambition est présente, cependant comme le disait mon collègue, les opérations coûtent très cher et nous sommes donc limités dans la réalisation de ces aménagements. Une passerelle sur le Touch représente par exemple un coût de 1 100 000 euros; 50% pris en charge par Toulouse Métropole, 50% par Oppidéa, des trottoirs 90 000 €...

Sachez qu'un plan national vélo est annoncé par La ministre des transports. Il devrait être discuté à l'Assemblée Nationale à l'automne. Il permettra d'augmenter les budgets locaux et surtout donner une impulsion globale à la mobilité cyclable. Dans les villes des pays nordiques tels que les Pays Bas, le Danemark, cela fait déjà près de 50 ans que ce travail est pensé à l'échelle du pays.

>Remarque : L'apparition récente des vélos "indigo" en libre service n'est pas satisfaisante. Le fait de pouvoir s'en servir librement est effectivement une bonne chose pour promouvoir ce moyen de transport, par contre le laisser n'importe où et générer des problèmes de cheminement, notamment pour les piétons, n'est pas une bonne chose.

>Réponse de Madame Winnepenninckx-Keiser : C'est une opération qui a été lancée de façon expérimentale dans le cadre de la SMART CITY. Il faut savoir que c'est un opérateur privé qui a réalisé cette expérimentation. Nous avons pu uniquement négocier une charte de bonne conduite dont l'un des volets concerne d'ailleurs la gestion de l'espace public. Un bilan sera fait prochainement sur cette expérimentation. Ainsi nous pourrons leur indiquer des points à améliorer car l'entreprise s'est engagé à gérer ce types de problèmes.

>Question : Des dimanches sans voitures sur des boulevards ont été mis en place dans certaines grandes villes, est-ce que ces opérations pourraient être prévues sur Toulouse?

>Réponse de Madame Winnepenninckx-Keiser : Nous organisons sur certains dimanches des activités sportives et d'autres manifestations. Ce type de journée sans voiture n'est pas à l'ordre du jour.

5. Point travaux

[Cf diaporama pages 42 à 67]

Sébastien Bonnemaïson se présente et indique qu'il travaille sur la partie des études de proximité et Carlos Lourenco s'occupe, quant à lui, des travaux d'aménagements au sein du Pole Territorial Est.

Les chantiers réalisés ou en cours

Programmation 2018

Travaux d'enfouissement des réseaux conjoints

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

>Question : Au sujet des places de stationnement du quartier Roucoule quand est-ce que ces dernières vont être réalisées ? Qu'en est-il de la place de l'indépendance et de la matérialisation des ronds-points en galets? La vitesse est parfois excessive chez certains automobilistes qui s'amuse à faire des dérapages.

>Réponse du Pôle Territorial Est : C'est un dossier de consultation sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an. Une dernière consultation des riverains a établie que la majorité des habitants du quartier était contre cette matérialisation.

Ainsi, seules les 5 rues pour lesquelles les riverains se sont exprimés favorablement seront matérialisées.

Actuellement nous sommes dans la procédure d'arrêté. Une fois que le texte sera signé, les équipes pourront intervenir, sous réserve d'une météo clémente.

Concernant les ronds-points de la place de l'Indépendance, c'est une étude qui a déjà été réalisée. Le coût estimé était de 125 600 €.

Par contre le long du trottoir, des places seront réalisées.

>Question : À propos du stationnement dans le quartier Roucoule, il est curieux de faire des matérialisations de certaines rues et pas d'autres. Quelle est la logique ? Les trottoirs sont impraticables. Si un accident arrive, doit-on dire que les riverains n'ont pas voulu de la matérialisation ?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : Nous avons fait plusieurs consultations à ce sujet. Lors de la réunion qui s'est tenue en fin d'année dernière, les riverains ont été agressifs les uns envers les autres. Nous avons donc privilégié un vote des habitants du quartier. Globalement les retours ont été défavorables. Ainsi, nous privilégions les rues dont les résultats étaient favorables à la matérialisation. Peut-être qu'on nous sollicitera à nouveau lorsque l'importance de restitution des trottoirs sera unanime.

>Remarque : Allez-vous matérialiser les logos "30" au sol uniquement aux entrées de zones 30 ou régulièrement dans des rues qui sont longues et dont le rappel est nécessaire ?

>Réponse du Pôle Territorial Est : Le marquage des entrées de zones n'est pas encore réglé. Toutefois la généralisation des zones 30 est actée. Nous avons la chance de connaître notre secteur, ainsi nous avons identifié des rues dans lesquelles la reprise de vitesse est parfois source de problèmes. Le marquage se fera au cas par cas, en fonction des besoins.

>Question : Au sujet du plan de circulation du quartier Bonhore, où en êtes-vous ? J'habite dans la rue Timbal et nous aurions aimé la voir passer en sens unique.

>Réponse du Pôle Territorial Est : Nous avons repris la première phase du plan de circulation, nous travaillons actuellement sur les rues Mirabeau et Barbes. Il est impératif de réaliser des études approfondies, surtout en cas de modification du sens de circulation.

6. Plan convivencia - Mariage de la fiancée du Maure

(Cf diaporama pages 68 à71)

Monsieur Peral présente le plan Convivencia pour Toulouse.

Il nous invite au Mariage de la fiancée du Maure le 23 juin 2018, saga Romanesque de la ville de Toulouse qui s'est déroulé entre 712 et 732. Diverses animations seront proposées lors de cette journée pour laquelle les Toulousains sont invités à venir vêtus de blanc.

Des représentants de communes et de pays Européens seront également présents au côtés du Maire pour célébrer ce mariage.

7. Questions diverses

(Cf diaporama pages 68 à71)

Monsieur de Scorraille indique qu'une enquête de police est en cours au sujet d'une voiture brûlée qui se trouve sur le parking du bois de Limayrac. Tant que cette enquête n'est pas achevée, la voiture doit rester sur place. Une sécurisation sera effectuée.

>Question : Que peut-on faire pour supprimer les tags?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : il faut interpeller les auteurs des ces tags et donc appeler allô Toulouse.

>Question : Concernant la ligne linéo 1, suite au changement d'itinéraire, est-ce que le bus fera une boucle vers le collège Vernant ?

>Réponse de Monsieur De Scorraille : Non, le bus ne passera devant le collège qu'en horaires de soirée.

>Question : Quels seront les emplacements des futures stations du métro Toulouse Aerospace Express (TAE) dans le quartier?

>Réponse de Monsieur de Scorraille : ces stations seront situées d'une part, en face de la villa des Rosiers, sur la parcelle des petites sœurs des pauvres pour la station "Jean Rieux". La Station "Côte Pavée – Limayrac – Cité de l'Espace" sera proche de la salle de Limayrac, au niveau du centre commercial, place Auguste Albert.

Monsieur de Scorraille annonce l'événement qui se déroule le week-end du 2 - 3 juin "la Marine en escale" au port de Viguerie.

La réunion se clôture autour du pot de l'amitié.